

Distribution des nouveaux bacs

La distribution des nouveaux bacs se poursuit. Les demandes d'échange qui ont été effectuées sur notre site sont en cours de traitement. Néanmoins, certains foyers n'ont pas encore pas fait de demande.

La démarche peut se faire simplement sur le site Internet du SMICTOM en remplissant le formulaire de demande de bac "un échange de bac" : www.smictom-fogeres.fr/espace-thematique/un-particulier/demande-liee-a-mon-bac/.

Pour rappel, l'enregistrement des levées pour la redevance incitative commencera en janvier 2025.

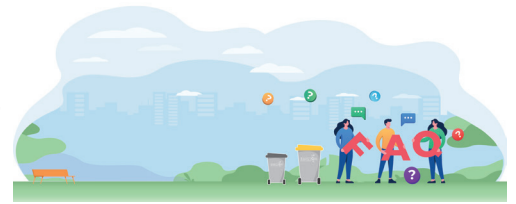
Prévention : Votre avis compte !

Le SMICTOM grâce au service de prévention met en place chaque année de nombreuses actions de sensibilisation pour la réduction des déchets, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore le jardinage au naturel.

L'ensemble de ces actions est regroupé dans le Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés.

Il s'agit d'un document de planification qui a été rendu obligatoire en 2012 et qui doit être renouvelé tous les 6 ans. Son élaboration passe par une phase de diagnostic au cours de laquelle une enquête auprès des usagers est réalisée.

Cette enquête est indispensable pour pouvoir élaborer le nouveau Plan Local. Jusqu'au 30 juin, vous pouvez accéder au questionnaire via notre site Internet ou en scannant le QR Code ci-contre.



Des réponses aux questions plus accessibles

Une foire aux questions a été élaborée avec l'ensemble des services du syndicat. Elle reprend les questions les plus fréquemment posées au standard téléphonique. Face à la saturation de notre standard téléphonique, il est apparu indispensable de créer un espace dédié aux questions fréquentes sur notre site Internet.

Vous pouvez retrouver cette foire aux questions via le menu principal «Mes questions».



Fête de la récup' 2024

La 4^{ème} édition de la Fête de la récup' se déroulera sur l'Esplanade des Chaussonnières à Fougères, le samedi 29 juin de 14h à 18h. Cette année encore, vous pourrez retrouver les acteurs associatifs du territoire qui œuvrent pour la réduction des déchets et la promotion du réemploi.

Nouveauté cette année : les professionnels de la réparation et du réemploi ont la possibilité de venir exposer afin de faire connaître leur activité en lien avec l'économie circulaire.

Aide à la location de broyeur

L'aide à la location de broyeur sera reconduite à partir du 1er août prochain. En attendant, il est fortement déconseillé de tailler ses haies, arbres et arbustes entre le 15 mars et le 31 juillet. Cela est préférable pour la plante et surtout cela évite de perturber la nidification des oiseaux.

Toutes les informations sur l'aide à la location de broyeurs sont disponibles sur notre site Internet. Les demandes d'aide seront ouvertes à partir du mois d'août.

Le chiffre du mois

377

composteurs distribués depuis le début de l'année 2024. Une dizaine d'opérations de distribution de composteurs a déjà été organisée. De nouveaux créneaux seront planifiés pour le second semestre 2024.



Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères
Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumallerie
35 133 Javené
accueil@smictom-fogeres.fr
www.smictom-fogeres.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles